



Une formation commune employeur/ représentant des salariés :

Jeudi 30 avril 2026

DREETS Bretagne

3 bis avenue de Belle Fontaine à CESSON SEVIGNE (35)



OBJECTIFS :

Comprendre les enjeux de la transition écologique dans l'entreprise
Construire une culture commune entre dirigeants et élus sur les questions environnementales
Identifier les leviers d'action du dialogue social pour accompagner la transition écologique
Tirer des enseignements transférables dans sa propre entreprise

PROGRAMME :

En utilisant des méthodes de pédagogie active, de jeux de rôles et de mises en situation, la journée abordera les points suivants :

Maîtriser les notions clef de la transition écologique

Définir les concepts fondamentaux
Comprendre les liens entre performance environnementale, santé, conditions de travail et compétitivité
Identifier les obligations légales et les leviers internes de transition

Développer une compréhension commune des enjeux pour l'entreprise et ses parties prenantes

Identifier les acteurs internes et externes impliqués
Repérer les convergences et divergences d'intérêts
Appréhender la notion de "transition juste" et de dialogue inclusif

Identifier des leviers d'action possibles par le dialogue social

Identifier les espaces et outils de concertation mobilisables
Comprendre le rôle stratégique du CSE
Relier dialogue social, stratégie RSE et actions concrètes
Repérer les conditions d'une co-construction réussie
Disposer de repères méthodologiques pour préparer une négociation environnementale

S'inspirer d'accords environnementaux existants

Identifier les thématiques, leviers et outils mobilisés dans ces accords
Discerner les facteurs de réussite (préparation, acteurs impliqués, méthode, communication)
S'approprier des idées transférables dans sa propre entreprise

Public :

Délégués syndicaux,
Délégués du personnel
et dirigeants

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Pédagogie active, intelligence collective, études de cas, jeux coopératifs

Outils pédagogiques :

Tous les supports pédagogiques sont remis aux stagiaires
Sur une clef USB.

Intervenante :

Ancienne DRH, référencée par le ministère du travail sur les formations communes

www.mpdressources.com

Les formations communes au dialogus social

Se former ensemble pour mieux coopérer

La loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels affiche une belle ambition : rassembler les salariés et employeurs ou leurs représentants au sein d'une même formation afin d'améliorer les pratiques du dialogue social dans les entreprises. Les formations communes sont mentionnées dans l'article R.2212 du code du travail, qui confie à l'INTEFP* l'appui à leur déploiement selon les principes du cahier des charges des formations communes au dialogue social.

Disponible sur www.formatdialogue.intefp.fr

